

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU DON EN CONFIANCE

MÉCÉNAT CHIRURGIE CARDIAQUE OBTIENT LE LABEL "DON EN CONFIANCE"



Mécénat Chirurgie Cardiaque a obtenu le label "Don en Confiance" le 25 avril 2019, à l'issue de la période d'instruction de sa candidature. Cette labellisation signifie que l'association satisfait aux quatre grands principes du Don en Confiance : respect du donateur, transparence, probité et désintéressement, recherche d'efficacité. Ce label vise à rassurer tous les donateurs, sans exception, des dons de particuliers au mécénat en passant par les legs. Il est délivré pour trois ans renouvelables, pendant lesquels un contrôle continu du respect de ces exigences est assuré par le Don en Confiance.

L'organisation s'ajoute ainsi aux 89 autres associations et fondations engagées dans le respect des exigences déontologiques de la Charte, pour assurer aux donateurs un don en toute confiance.

« Le label du Don en Confiance est un gage de qualité du travail de Mécénat Chirurgie Cardiaque, tant au niveau de la prise en charge des enfants cardiaques que du respect de nos donateurs et mécènes. Il nous permet de nous projeter en toute confiance dans l'avenir pour aider encore plus d'enfants malades. »

Orso Chetochine, directeur de Mécénat Chirurgie Cardiaque

Cofondée par le professeur Francine Leca, l'association **Mécénat Chirurgie Cardiaque** permet à des enfants atteints de malformations cardiaques et venant de pays défavorisés de se faire opérer en France lorsque cela est impossible chez eux faute de moyens techniques ou financiers. Hébergés par des familles d'accueil bénévoles et opérés dans neuf villes de France (Angers, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Strasbourg, Toulouse et Tours), 3 300 enfants ont déjà été pris en charge depuis 1996. Le coût moyen d'une opération est de 12 000 €.

Plus d'infos sur www.mecenat-cardiaque.org

La liste des organisations labellisées "Don en Confiance" est en ligne sur :
www.donenconfiance.org/organisations-labellisees

LE RÔLE DU DON EN CONFIANCE

Le Don en Confiance, organisme à but non lucratif ouvert à toutes les causes d'intérêt général, a été créé en 1989 par de grandes associations et fondations sociales et humanitaires avec la volonté de préserver et développer une relation de confiance avec leurs donateurs. Ayant fondé il y a près de trente ans une Charte de déontologie, il exerce la mission de contrôle de l'appel public à la générosité basé sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. Le respect des règles de déontologie contenues dans la Charte du Don en Confiance détermine l'octroi du label "Don en Confiance" aux organisations qui en font la demande et fonde le contrôle continu et indépendant des engagements auxquels elles souscrivent. À ce jour, le Don en Confiance rassemble près de 100 organisations labellisées suivies par une centaine de contrôleurs bénévoles experts.



SERVICE DE PRESSE

CONTACT : Jean-Baptiste GALLAND, Agence Garp Communications

06 89 26 65 81

jbgalland@garpcommunications.com / www.donenconfiance.org

Twitter : @donenconfiance

Avec le
soutien de



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE